



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité :  
Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIÉ EXACT.

**Séance du mardi 8 juin 2021**  
**Q e - 2021 / 24**

***Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

**Etaient Présents :**

*Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.*

*Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,*

*Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17h15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie*

*DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN*

*présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.*

**Excusés :**

**Question écrite du groupe Bordeaux en luttés présentée  
par Antoine BOUDINET à propos des licenciements  
de 2 artistes de l'Opéra et précarité grandissante**

Les syndicats de l'Opéra et les intermittents-précaires en lutte nous ont alertés des licenciements concernant deux artistes de l'Opéra, un licenciement au bout de 11 ans et un non-renouvellement en CDI après 6 ans de CDD, et ceci malgré les avis défavorables rendus en Commission Consultative Paritaire par le Centre de Gestion. Les évaluations professionnelles de ces agents ne pouvaient en aucun cas présager de telles décisions, les procédures d'avertissement n'ont pas été respectées, aucune alternative ne leur a été proposée. Une mobilisation se construit en solidarité, pour sauver leurs emplois.

Une mobilisation plus ancienne dénonce la précarité grandissante à l'Opéra (mais pas seulement) qui touche à la fois les artistes (un tiers en CDD pendant 6 ans), le personnel de l'accueil (contrats de vacataires alors que les besoins sont permanents) et le personnel technique (de plus en plus d'intermittents pour remplacer les permanents).

Est-ce que la majorité, l'adjoint à la culture et le maire, ont l'intention ou la préoccupation d'empêcher les licenciements des deux artistes du chœur et du ballet de l'Opéra ?

Plus globalement, est-ce qu'une politique de lutte contre la précarité des employé-es est envisagée, est-ce que des moyens sont prévus, ou pas, pour assurer des emplois statutaires et respectueux pour tout le personnel de l'Opéra ?

Fait à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Antoine BOUDINET**